



FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES

LYCEE JEAN MONNET

Location de livres scolaires 2019/2020

Attention !

Les futurs élèves de seconde et premières ne sont pas concernés par la location des livres.

POURQUOI ?

Cette année,

Suite à une décision du conseil régional, pour les secondes et premières, la gratuité des manuels est totale (bon de 200 € maximum).

Il faudra vous inscrire sur une plate-forme sur le site de la Région (ouverture prévue début septembre)

Sachez que les livres devraient être prêts dans le courant du 1^{er} trimestre.

La FCPE Charente n'a pas répondu à l'appel à projet lancé par la Région puisque la situation est beaucoup trop complexe et rien n'est réellement bien défini.

Si vous avez des questions, veuillez contacter la Région.

Si vous souhaitez vous investir dans la vie du lycée (conseil de classe, conseil d'administration et les différentes instances), n'hésitez pas à nous laisser un message sur notre boîte mail ou d'appeler au numéro inscrit ci-dessous ! Nous serons heureux de vous accueillir parmi notre équipe.

Pour toutes questions, voici nos contacts :

Tél : 05 45 82 77 61  fcpejeanmonnet16100@gmail.com

La période des permanences se situe :

- du **24 juin au 13 juillet** pour le retour des livres et les commandes (uniquement Terminales et BTS)
- du **26 août au 14 septembre** pour les retraits des livres (terminales et BTS)

Horaires :

- du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00
- le samedi : 9h00 – 12h00

**Lieu : Local FCPE – 1^{er} étage – 26, bd Denfert Rochereau
16100. COGNAC**



FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES

LYCEE JEAN MONNET

Location de livres scolaires 2019/2020

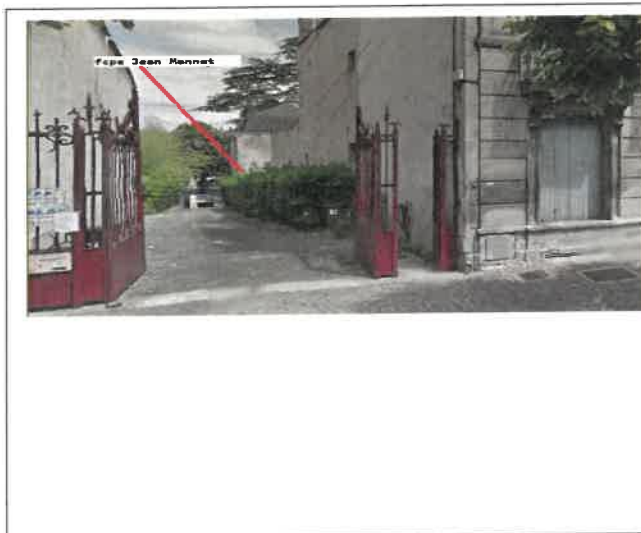
La période des permanences se situe :

- du 24 juin au 13 juillet pour le retour des livres et les commandes
- du 26 août au 14 septembre pour les retraits des livres

Horaires :

- du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00
- le samedi : 9h00 – 12h00

Lieu : **Local FCPE – 1^{er} étage – 26, bd Denfert Rochereau
16100. COGNAC**



COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Suite à une décision du conseil régional, pour les secondes et premières, la gratuité devrait être totale pour la location des livres et prise en charge par le lycée. Nous vous précisons les modalités en juin (tract distribué au collège en juin)

Pour les terminales et BTS sur décision du Conseil Régional, pas de gratuité de prévue pour cette rentrée, il vous faudra déboursier 73 € (règlement chèque ou espèces).

Pour votre information, 3€ sont dédiés aux frais de fonctionnement (2 emplois étudiants job d'été déclarés)

Pour bénéficier de ce service, vous devez adhérer à la FCPE (1 seule cotisation par famille est obligatoire) qui vous louera à l'année une collection complète de manuels scolaires .

L'adhésion à la FCPE est de 20 € (revue des parents d'élèves incluse mais non obligatoire)

Le prix de l'adhésion est partiellement déductible de l'impôt sur le revenu (nous vous remettrons le justificatif le jour de la location).

La FCPE ne fournira que les manuels scolaires indiqués sur la liste officielle du lycée.

Pour les terminales et BTS, un chèque de caution de 100€ sera demandé. Il ne sera pas déposé à la banque et vous sera restitué au retour de la collection complète à la fin de l'année scolaire.

Si l'élève perd ou détériore un livre, il lui sera facturé au prix du neuf.

Aucun prêt ne pourra être enregistré sans son règlement et sans l'adhésion à la FCPE.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de : FCPE Jean Monnet

Les parents d'élèves FCPE, tous bénévoles, gèrent la bourse aux livres, chacun prenant sur son temps libre pour apporter ce service aux élèves. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Pour toutes questions, voici nos contacts :

Tél : 05 45 82 77 61

✉ fcpejeanmonnet16100@gmail.com